



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Contact : Nicole Phillips, Esq., National Lawyers Guild Haiti Committee, Nicole@ijdh.org,
+001 510 715 2855 (au ÉÉUU, parle anglais et français)

Des observateurs internationaux confirment la présence d'irrégularités lors du scrutin du 25 octobre et demandent une enquête indépendante

New York, le 23 novembre 2015 - Un nouveau [rapport](#) d'observateurs internationaux des élections présidentielle et législative du 25 octobre en Haïti conclut qu'elles n'ont pas respecté les normes minimales garantissant un vote juste et équitable, et demande la tenue d'une enquête indépendante afin de faire la lumière sur des allégations de fraude généralisée. « Le prochain gouvernement d'Haïti n'aura pas la légitimité démocratique nécessaire pour gouverner si les graves lacunes des élections du 25 octobre ne sont pas corrigées », prévient Nicole Phillips, une des auteures du rapport.

Le scrutin du 25 octobre a connu moins de violences que le premier tour des élections législatives du 9 août 2015, mais, selon le rapport, a souffert d'un certain nombre de problèmes graves, tels qu'une faible participation, des fraudes, ainsi qu'un manque de transparence dans le processus de dépouillement des votes. Les observateurs ont assisté à l'utilisation généralisée d'accréditations de partis politiques et d'observateurs dans le but de multiplier frauduleusement les votes, ce qui pourrait avoir entaché les résultats électoraux. Les observateurs internationaux faisaient partie d'une délégation de la Guilde nationale des avocats et de l'Association internationale des avocats démocratiques, qui a passé les deux semaines précédant le vote en Haïti et ont observé le processus électoral du 25 octobre dans 15 bureaux de vote de la grande région de Port-au-Prince.

« Une enquête approfondie sur les allégations de fraude par une commission crédible et indépendante est essentielle pour déterminer l'étendue de la fraude et pour redonner aux Haïtiens foi en leur processus électoral », a déclaré Mario Joseph, avocat en chef au Bureau des avocats internationaux, basé à Port-au-Prince, et membre du bureau de direction de l'IADL. Un [sondage](#) récent de l'Institut Igarapé a révélé que près de 90 % des électeurs haïtiens pensaient que les élections du 25 octobre ont été entachées de fraude. Joseph a insisté sur le fait que « le gouvernement actuel du Président Michel Martelly n'est pas capable d'organiser des élections démocratiques. Un gouvernement de transition est nécessaire afin qu'une enquête efficace soit menée sur les fraudes, et que de nouvelles élections justes soient tenues. »

Le rapport recommande également que le Conseil électoral provisoire (CEP) tienne responsables les partis politiques, les candidats et toutes les autres personnes impliquées dans des violences et les fraudes électorales. De nombreux auteurs des abus électoraux du 9 août n'ont jamais été sanctionnés et ont pu participer au deuxième tour, note le rapport. « Le CEP doit mettre fin à l'impunité des abus électoraux qui règne en ce moment », a ajouté Joseph. « Les Haïtiens n'accepteront pas un gouvernement qui est le

produit de la fraude, de la violence et de l'intimidation aux bureaux de scrutin ». Des partis politiques et des organisations populaires prodémocratie ont protesté contre les résultats falsifiés depuis qu'ils ont été annoncés, en tenant des manifestations de plus en plus importantes.

Le rapport recommande que les élections, jugées irrégulières, soient tenues à nouveau à moins qu'il puisse être établi que les électeurs ont pu voter librement, et que les résultats reflètent correctement leurs choix. Le rapport demande à la communauté internationale de soutenir les demandes du peuple haïtien d'élections justes et démocratiques et de s'abstenir d'intervenir de quelque façon qui mettrait en péril la souveraineté d'Haïti. « Jusqu'ici, la communauté internationale a fermé les yeux sur les cas manifestes de fraude qui ont eu lieu le 25 octobre », a déclaré Phillips. « Le gouvernement Martelly croit qu'il peut se permettre de tenir des élections frauduleuses car il a le soutien de la communauté internationale. » Les ÉUA et l'OÉA ont rapidement accepté les résultats après le 25 octobre et ont demandé la poursuite du processus électoral.

Phillips, une membre du sous-comité Haïti de la NLG, a exhorté le gouvernement états-unien, qui a jusqu'ici contribué à hauteur de 25 millions de dollars aux élections en Haïti, de publiquement lier son soutien financier à la tenue d'élections libres et justes. Les donateurs internationaux ont engagé 36 millions de dollars dans le processus électoral et ont joué un rôle-clé dans l'organisation du scrutin.